cadre21

Au coeur de votre stratégie #DevProf

cadre21.org

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Francis Audy
https://www.cadre21.org/membres/fe63e10d8eb99d21bcde9978

Date d'obtention : 2023-03-30 16:27:31

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu’est-ce que je retiens de la méthode d’intervention Sexto ?

Il faut agir rapidement. Plus l'intervention est rapide, moins la propagation se fera et ainsi les impacts pour la victime seront moindres.

Question 2 - Qu’est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Premièrement j'ai appris l'existence de la trousse SEXTO. Si j'étais confronté à une situation de ce genre je pourrais m'y référer et simplement suivre les étapes.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Je devrais agir sans jugement autant envers la victime qu'envers l'instigateur afin d'offrir de l'aide et du soutient.